

IMMATRICULER, MODIFIER, RADIER SON ENTREPRISE

€ COÛT

70 € non assujettis à la TVA - Ces frais ne comprennent pas les émoluments du greffe du tribunal de commerce



CONTACT

Centre de FORMALITÉS DES ENTREPRISES
05.55.45.15.17
cfe@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

Simplifier les démarches administratives obligatoires pour les entreprises ayant une activité commerciale, industrielle ou de services ainsi que les professions libérales non réglementées.



PUBLIC

- Chef d'entreprise ou dirigeant,
- Porteur de projet,
- Mandataire qui effectue des démarches d'immatriculation, de modification ou de radiation



PRESTATIONS

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne permet d'effectuer, en un même lieu, les déclarations de création, modification ou cessation d'activité d'une entreprise et transmettre aux organismes concernés (Greffes du Tribunal de Commerce, INSEE, Centre des finances publiques, URSSAF, Régime Social des Indépendants (RSI) pour les caisses maladie et vieillesse des non-salariés...)

Le Centre de formalités des entreprises (CFE) de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne vous accompagne dans :

- La prise en charge personnalisée de votre dossier
- Les conseils concernant les activités réglementées et les aspects juridiques liés à la formalité relevant du RCS
- Le contrôle de cohérence de la déclaration et des pièces justificatives
- L'enregistrement immédiat de la déclaration et transmission aux organismes concernés (Greffes du tribunal de commerce, Insee, Urssaf...)
- La transmission des dossiers par voie électronique



MODALITÉS PRATIQUES

sur rendez-vous



LES +

Interlocuteur unique

Gain de temps

Accompagnement « expert »